Dossier du BHI No. S3/8151/CHRIS-2

{PRIVATE }LETTRE
CIRCULAIRE 9/1999
19 février 1999

ATELIER SUR LA MISE A JOUR DES ENC Mobile (Alabama, USA) les 3 et 4 mai 1999

Monsieur,

La production et la diffusion des mises à jour des ENC ainsi que leur mise en oeuvre sur l'ECDIS, sont régies par les normes de transfert S-57 de l'OHI (lesquelles incluent un mécanisme d'actualisation) ainsi que par l'appendice 1 à la publication S-52 de l'OHI "Directives relatives à la mise à jour de la carte électronique de navigation". Ces deux documents ont été conçus à une époque (1996) où l'on ne possédait que peu d'expérience en la matière.

Lors de la 2e réunion SHARED (Singapore, Hong Kong Admiralty Raster and ENC Demonstration) organisée à Singapour en octobre 1998, il est clairement apparu que la tenue d'un atelier sur la mise à jour des ENC était nécessaire. Par la suite, la 10e réunion du CHRIS, (Singapour, 30-31 octobre 1998) avait suggéré que le BHI organise un atelier sur ce sujet.

A la suite de contacts informels avec la NOAA des Etats-Unis, l'organisation d'un atelier sur la mise à jour des ENC a été prévue au "Adams Mark Hotel" de Mobile, (Alabama, USA) les 3 et 4 mai 1999. Cet atelier se tiendra conjointement avec la U.S.Hydrographic Conference (26-28 avril) et avec la réunion intersession du groupe sur la carte éléctronique de la Commission hydrographique de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique (CHCGM) qui fera suite à cette conférence (29-30 avril). Mobile, qui se trouve à environ 200 km à l' est de la Nouvelle Orléans, possède l'aéroport international le plus important de la région.

Les délégués des Services hydrographiques et des RENC (Regional Electronic Navigational Chart Centres) concernés par la production et la distribution des mises à jour des ENC, ainsi que les représentants du secteur privé ayant quelque expérience en la matière sont invités à y participer. L'atelier sera présidé par le CA Neil GUY, Directeur du BHI et président du CHRIS.

Le prix d'une chambre au "Adams Mark Hotel" est de 50 dollars US par nuit. La participation à l'atelier des délégués de l'OHI sera gratuite. Il est éventuellement possible qu'une participation d'un faible montant soit demandée aux représentants commerciaux, afin de couvrir les frais accessoires.

Au cas où votre Service serait représenté à cet atelier il vous est demandé de bien vouloir en informer le BHI et de lui communiquer le nom du (des) participant(s). Afin de permettre au BHI d'établir un ordre du jour adéquat, il vous est également demandé de préciser, quels sont, selon vous, le(s) sujet(s) qui devraient

être abordé(s) par l'atelier. Les réponses doivent parvenir au Bureau h.i. avant le 15 mars 1999.

L'atelier sera annoncé sur le site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr), afin que les compagnies du secteur privé intéressées en soient avisées. Il est toutefois conseillé d'informer les compagnies de votre pays concernées de la tenue de cet atelier.

Une prochaine Lettre circulaire du BHI fournira de plus amples détails eu égard à la réservation de chambres d'hôtel ainsi qu' à l'ordre du jour provisoire et sera accompagnée d'une liste provisoire des participants.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Neil GUY Directeur